

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 20 JUIN 2025**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 36

Nb. de représentés : 6

Nb. d'absents : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt juin à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

**AFFAIRE N° 40/1931 :**

Subvention aux associations pour le financement de l'emploi

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEÉ Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofà, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, HOARAU Berthe Denise, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

**REPRESENTE (S) :**

MM. TIONOHOUE Sabrina (par Monsieur DAMOUR Kichena), KHELIF David (par Madame HOARAU Denise), PERIANAYAGOM Albert (par Madame FERDE Thérèse), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame CHAMBY DJOUMBAMBA Richela), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE Chantal), JETTER Régine (par Madame MALIDI Mariaty).

**ABSENTS :**

MM. BALZANET Jonhy, PAPY Anne Marie, CADET André, MOREL Didier, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaél.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 30 juin 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 13 juin 2025.



Accusé de réception en préfecture  
974-210201-0001-2025-06-30 13:31-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2025  
Date de réception en préfecture : 30/06/2025

**David LORION**

## Affaire n°40/1931 : Subvention aux associations pour le financement de l'emploi.

Cellule de Développement Social et Economique Local - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée :

Considérant les demandes d'aides financières présentées par les associations de Saint-Pierre ;

Considérant l'intérêt communal de soutenir ces associations qui œuvrent en faveur de la population Saint-Pierroise, grâce à la mise en place de projets d'insertion par l'emploi dans les quartiers, et qui contribuent ainsi à maintenir la cohésion sociale sur le territoire de la commune,

Considérant le souhait de la Ville d'apporter son soutien au secteur associatif et à la mise en œuvre des dites actions au titre de l'exercice budgétaire 2025,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE :**

• **D'APPROUVER l'attribution des subventions aux associations répertoriées dans le tableau ci-après :**

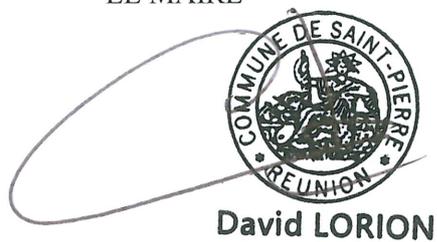
Associations	Intitulé de l'action	Objet de la demande	Subventions demandées
Dalie Solidarité	Projet 1 : 1 CDD - Agent polyvalent Période prévisionnelle de financement : 02/06/2025 au 01/12/2025	Résiduel	11 400 €
Association Solidaire Pour Mieux Vivre (ASPMV)	Projet 1 : 1 PEC - Agent administratif Période prévisionnelle de financement : 01/09/2025 au 30/06/2026	Résiduel	5 950 €
	Projet 2 : 1 PEC - Agent technique polyvalent Période prévisionnelle de financement : 01/07/2025 au 30/04/2026	Résiduel	5 950 €
Association Musicale, Artistique et Culturelle Bann Dalon	Projet 1 : 4 PEC - Animatrices périscolaires Période prévisionnelle de financement : 15/07/2025 au 14/05/2026	Résiduel	23 800 €
	Projet 2 : 1 PEC - Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 15/07/2025 au 14/05/2026	Résiduel	5 950 €
Kréé Pour l'Avenir du Peuple	Projet 1 : 1 PEC - Animateur Période prévisionnelle de financement : 18/08/2025 au 17/06/2026	Résiduel	5 950 €
<b>Total</b>	<b>09 emplois</b>		<b>59 000 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20250620-40-1931-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2025  
Date de réception préfecture : 30/06/2025

**Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :  
028 65748 123 RESIDUEL RE25000033**

- **D'APPROUVER** les conventions ci-annexées,
- **DE L'AUTORISER**, à **SIGNER** toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20250620-40-1931-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2025  
Date de réception préfecture : 30/06/2025